

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023- 2024

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

DOMINANTE INSTRUMENTALE

DISCIPLINE PRESENTEE (REPLIR EN CARACTERE D'IMPRIMERIE)

Instrument : Professeur souhaité :

Acceptez-vous un autre professeur : OUI NON

CANDIDAT (REPLIR EN CARACTERE D'IMPRIMERIE)

Civilité : Mme Mr

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal-Ville : Téléphone :

Portable : e-mail :

Nationalité : française pays de l'U.E. : autre :

(préciser)

(préciser)

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS U.E.

<http://www.education.gouv.fr/int/etudfr.htm#2>

Pièces à fournir obligatoirement :

- Photocopie du passeport en cours de validité
- Le jour du concours, la photocopie de l'un des visas suivants (à l'exclusion de tout autre) sera exigée : Etudiant-concours, Etudiant, Long séjour 6 mois

POUR LES CANDIDATS MINEURS (REPLIR EN CARACTERE D'IMPRIMERIE)

Nom, Prénom du responsable légal :

Adresse :
(si différente)

Téléphone/portable : e-mail :

PROGRAMME DU CONCOURS

VOUS ETES INSTRUMENTISTE

Pour le jour de l'épreuve, le candidat devra prévoir 2 jeux de partitions de son programme complet pour le jury

L'épreuve consiste en l'interprétation d'un programme composé d'une partie imposée et éventuellement d'une partie libre : si c'est le cas pour votre instrument, merci d'inscrire votre programme libre ci-dessous. (Informations sur le site : crr-bb.seineouest.fr)

ŒUVRE LIBRE N° 1

COMPOSITEUR :

TITRE :

MOUVEMENT : DUREE/MINUTAGE :

ŒUVRE LIBRE N° 2

COMPOSITEUR :

TITRE :

MOUVEMENT : DUREE/MINUTAGE :

VOUS ETES CHANTEUR(SE)

Pour le jour de l'épreuve, le candidat devra prévoir 2 jeux de partitions de son programme complet pour le jury

L'épreuve consiste en l'interprétation d'un programme de 20 à 30 minutes (le jury entendra 15 à 20' de ce programme) et en un entretien. Le programme devra comporter au moins trois langues différentes et au moins une œuvre écrite dans les 50 dernières années, des pièces d'esthétiques complémentaires.

UN AIR D'ORATORIO OU UN AIR CLASSIQUE

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

UN AIR D'OPERA EN FRANÇAIS

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

UN AIR D'OPERA EN LANGUE ETRANGERE

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

UNE MELODIE EN FRANÇAIS

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

UNE MELODIE EN LANGUE ETRANGERE

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

NOM, PRENOM :

Les candidats en COP doivent être titulaires d'un DEM complet
(Joindre impérativement la photocopie du diplôme)

ENSEIGNEMENT MUSICAL ANTERIEUR				
	ÉTABLISSEMENT(S)	ANNEE	NIVEAU ATTEINT	RECOMPENSES OBTENUES
DISCIPLINE PRINCIPALE : (préciser laquelle)				
FORMATION MUSICALE :				
AUTRES DISCIPLINES : (préciser lesquelles)				

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE				

1. Les programmes imposés sont disponibles sur le site du CRR : crr-bb.seineouest.fr
2. **Aucune convocation individuelle n'est adressée aux candidats.** Consulter les affichages ou le site internet du CRR.
3. Je m'engage à prendre connaissance du **règlement intérieur et du règlement des études.**
(Consulter les affichages ou le site du CRR)
4. **Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement musical pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus.**

DATE :

SIGNATURE DU CANDIDAT :
(OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR)

PROJET D'ETUDES

Détaillez vos motivations à intégrer ce cycle.

INFORMATIONS

Le dossier d'inscription doit être remis au CRR **au plus tard 2 semaines avant la date du concours.**

Remplir lisiblement et en caractère d'imprimerie **un dossier par discipline présentée.**

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Tenir compte des **limites d'âge** selon les disciplines et les niveaux (consulter sur le site crr-bb.seineouest.fr).

Joindre obligatoirement à ce dossier :

- Règlement des droits d'inscription
- 2 photographies d'identité (préciser Nom, Prénom au dos)

Tout **dossier incomplet** ou arrivé **hors délai** ne sera pas traité et entraînera **l'interdiction de concourir.**

Droits d'inscription au concours

Les candidats doivent acquitter 54 € de droits d'inscription au concours. Ces droits ne sont pas remboursables.

Agrafer ici votre chèque de 54 € à l'ordre du « Trésor public »